

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OUVRAGES DES JEUX OLYMPIQUES 2024 : UNE MÉDIATION POUR ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE LA FILIÈRE BTP DANS L'EXÉCUTION DES MARCHÉS

Paris, le 19/10/2022

Lors d'un point presse organisé ce jour, Pierre Pelouzet, médiateur des entreprises, et Nicolas Ferrand, directeur général exécutif de la SOLIDEO, ont présenté le protocole de médiation de la filière du bâtiment et des travaux publics dans le cadre de l'exécution des marchés des ouvrages des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Ce protocole a été signé avec les organisations directement concernées par les projets SOLIDEO : AIMCC, CGF, CAPEB, FRTP Ile-de-France et FFB du Grand Paris. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la médiation de filière du BTP animée par le Médiateur des entreprises.

La pandémie et les confinements successifs ont progressivement désorganisé les filières de production d'énergie, de matières premières et la chaîne logistique. La vive reprise internationale, amorcée dès le second semestre 2020, s'est heurtée à une offre peu flexible conduisant à une augmentation des prix de certaines matières premières, y compris les coûts de transport et de l'énergie, essentiels à la filière du BTP. Cette situation s'est aggravée encore en mars 2022 avec le début de la guerre en Ukraine.

Dans ce contexte économique incertain, la SOLIDEO et les organisations participant à la médiation de filière du BTP conviennent de privilégier et promouvoir le recours à la médiation afin d'assurer un traitement amiable rapide et équilibré des potentiels différends qui pourraient survenir dans l'exécution des marchés des ouvrages des JOP 2024.

Dans son action la Médiation des entreprises s'appuie notamment sur les différentes circulaires et recommandations relatives à l'exécution des contrats de la commande publique. Fait marquant : il s'agit de la première médiation de projet mise en place par le Médiateur des entreprises. Pilotée par deux médiateurs nationaux dédiés, elle a pour objectif d'offrir un accompagnement sur mesure aux acteurs de la filière BTP leur permettant ainsi de régler leurs différends dès que ces derniers surviennent plutôt que d'attendre la fin du chantier.

La filière du Bâtiment et Travaux Publics est engagée depuis plusieurs mois dans une médiation de filière pilotée par le Médiateur des entreprises. Elle réunit la majeure partie des acteurs du BTP : industriels, transformateurs, distributeurs, commerce de gros, entreprises de travaux et maîtres d'ouvrage privés et semi publics, représentés par les organisations professionnelles. Ils sont représentés par les organisations sectorielles suivantes : AIMCC, A3M, CAPEB, CGF, CNATP, CSF Bois, CSF Métallurgie, FDMC, FFB, FNTP, FIEEC, FPI, ORCAB et USH ainsi que les organisations professionnelles : CPME, MEDEF et U2P.

Nicolas Ferrand, directeur général exécutif de la SOLIDEO, affirme : « Dans un contexte général d'incertitude, qui n'épargne pas les chantiers olympiques, nous avons souhaité collectivement pouvoir faire appel au Médiateur des entreprises dans le cas où des différends surviendraient entre les acteurs d'un de nos projets. La SOLIDEO et ses partenaires sont convaincus du pouvoir du dialogue, animé par un tiers neutre, pour remédier aux éventuelles difficultés. Nous avons toute confiance en l'institution que représente le Médiateur des entreprises pour nous aider à atteindre notre objectif commun : livrer dans les temps, les budgets et les ambitions l'ensemble des ouvrages olympiques. »

Pierre Pelouzet, médiateur des entreprises, déclare : « Cette médiation va rapprocher les points de vue de l'ensemble des acteurs dans un contexte global d'augmentation des prix des matières premières. Comme je le rappelle souvent le dialogue, qui est au cœur de notre mission, reste primordial pour renforcer la confiance et absorber au mieux les tensions du marché. Je me réjouis que cette approche de la médiation soit favorisée à l'échelle d'un projet aussi emblématique, dans la perspective des JOP 2024.»

A propos de la SOLIDEO :

La SOLIDEO veille à la livraison et à la réalisation de plus de 60 ouvrages et opérations d'aménagement nécessaires à l'organisation des Jeux de Paris 2024, dans le respect d'un budget défini et d'un héritage ambitieux, durable et exemplaire. Ces ouvrages sont imaginés et conçus pour être reconvertis en 2025 en équipements, logements et bureaux.

Contact La SOLIDEO:

Lydie Cieutat / Adjointe à la Directrice de la Communication et des Affaires Publiques /
07 77 85 29 62 / l.cieutat@ouvrages-olympiques.fr
www.ouvrages-olympiques.fr / [LinkedIn SOLIDEO](#) / Twitter [@SOLIDEO_JOP](#) / Instagram [@solideoheritage](#)

A propos du Médiateur des entreprises :

Le Médiateur des entreprises, placé auprès du ministre de l'Économie, Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique, vient en aide aux entreprises et aux organisations publiques afin de résoudre gratuitement leurs éventuels litiges via la médiation et, plus largement, faire évoluer les comportements d'achats, dans le souci de rééquilibrer les relations clients fournisseurs, au service de l'économie. Il intervient également dans le domaine de l'innovation. Son réseau est présent dans toutes les régions. La saisine s'effectue depuis le site <http://www.mediateur-des-entreprises.fr>

Contacts presse Médiateur des entreprises :

Steve Le Mentec
01 53 17 87 83 – 06 08 49 79 32
steve.le-mentec@finances.gouv.fr

Paulina Ciucka-Laurent
01 53 17 87 97 – 06 11 14 58 46
paulina.ciucka-laurent@finances.gouv.fr